

Kergonan

Kergonan était autrefois le siège d'une petite seigneurie, à l'est du bourg. Depuis la fin du 19^e siècle, les bénédictins y ont établi deux abbayes réputées : St Michel pour les moniales, et Ste Anne pour les moines. Il n'existe plus de maisons d'habitations.

La famille MICHEL semble originaire de Kergonan depuis au moins le début du 17^e siècle. Vers 1619, Julienne MICHEL épouse Pierre LE CORVEC (n°3834-3835). Le couple a au moins six enfants, dont :

- L'aîné François né le 11 juin 1620. Il épouse Jeanne TUAL vers 1645. Ses enfants (au moins sept) naissent à la petite métairie puis à la métairie noble de Kergonan. Ils ont pour parrain ou marraine messire Mathieu LE BIDEAU, NH Jean PERENNES sieur de Kergonan, damoiselle Jeanne de KERPEDRON, l'oncle Gilles LE CORVEC et sa femme Jeanne GUILLOTO (ci-après), Pierre LE CORVEC. Après leurs mariages, deux fils, Jean et Pierre, s'installent respectivement à Kerfraval et à Crucarnac en CARNAC.¹⁰
- Gilles né le 8 mai 1627, filleul du recteur Gilles LE RUNIGO et de Marguerite LE PENDU. Il épouse Jeanne GUILLOTO vers 1650. Il a au moins quatre enfants nés à la métairie noble de Kergonan. Il meurt avant 1681, laissant au moins un fils mineur Joseph, qui, installé à Carnac, choisit son oncle Yves LE RIBLER (ci-après) comme curateur spécial.
- Marie (n°1917) née le 12 février 1629, filleule de Jean LE BOUHOULEC, marchand de Carnac, et de Marie LONGUER. Elle épouse vers 1652 Yves LE RIBLER (n°1916) de Penerbloué, où elle s'installe.
- Pierre, né le 17 avril 1635, filleul du maréchal Pierre MICHEL et de Michelle DAVY. Il épouse vers 1669 Julienne DRIAN, originaire de Crucarnac en CARNAC, où il s'installe, a au moins onze enfants, et meurt en octobre 1694.¹¹
- La benjamine Jeanne, née le 22 mai 1640, filleule de messire Ambroise LE BAIL et de Jeanne MICHEL. Elle épouse vers 1665 Pierre PLUMER de St Colomban en CARNAC, où elle s'installe. Le 24 février 1681, après le décès de son mari, elle est nommée tutrice de ses quatre enfants mineurs, notamment par ses beaux-frères Yves LE RIBLER et Pierre LE CORVEC.¹²

Tous les enfants ou petit-enfants quittent donc Kergonan, la plupart pour CARNAC, mais ils laissent des cousins de la famille MICHEL au village.

B5549 – Largouet /s Auray – 11/11/1681

Décret de majorité

Joseph LE CORVEC, âgé d'environ 24 ans, fils de feu Gilles et de Jeanne GUILLOTO, demeurant à présent à Crucarnac en CARNAC, déclare qu'il est capable d'avoir l'administration de ses biens, et requiert être déclaré majeur sous l'autorité de Yves LE RIBLER son oncle de Ste Barbe en PLOUHARNEL qu'il nomme comme curateur spécial.

Témoins

1. Pierre LE CORVEC de Crucarnac en CARNAC.
2. Jean LE FLAMANC de Brenantec en PLOUHARNEL.
3. Guillaume GUEZEL de Kerclouerec en BELZ.
4. Fiacre MALLET du Naignaulle en CARNAC, tous parents et alliés au paternel et au maternel.

¹⁰ Décret de tutelle de Julienne, fille unique mineure de Jean LE CORVEC et Vincente EVENO de Kerfraval (B5549, Largouet /s Auray, 14/03/1681). Vincente EVENO est nommée tutrice par notamment Yves LE RIBLER de Penerbloué et Pierre LE CORVEC de Crucarnac, oncles du père, Vincent LE CORVEC de Kerfraval, frère du père. Décret de tutelle des enfants mineurs de Pierre LE CORVEC et Julienne DRIAN de Crucarnac (B5552, Largouet /s Auray, 28/10/1694).

¹¹ Décret de tutelle des mineurs de Pierre LE CORVEC de Crucarnac (B5552, Largouet /s Auray, 28/10/1694).

¹² B5549, Largouet /s Auray.